

K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)

Date: 29Jan2002

**CLASSIFICATION: Extrêmement inflammable.
Irritant. Dangereux pour
l'environnement.**

La Johnson Francaise S.A.
B.P. 606
95004 Cergy Pontoise Cedex
France
Téléphone: 01 34-21-21-21
Contacter: Jean Pierre Desautels
Numéro de téléphone d'urgence
Centre Anti-Poisons de Paris:0140054848

----- **1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT** -----

NOM DE MARQUE..... K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)
UTILISATION DE LA..... Détachant avant lavage
PRÉPARATION
REVISION..... 2
DATE..... 29Jan2002
REPLACE..... 26Oct1999
CHANGEMENT DEPUIS LA... Le signe (■) imprimé dans la marge gauche indique qu'un
DERNIERE REVISION changement a été effectué par rapport à la précédente fiche de
données de sécurité. 3 Identification des dangers. 6 Mesures à
prendre en cas de dispersion accidentelle. 8 Procédures de
contrôle de l'exposition des travailleurs 11 Informations
toxicologiques. 12 Informations écotoxicologiques. 13
Informations sur les possibilités d'élimination des déchets. 15
Informations réglementaires.

----- **2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS** -----

COMPOSANTS CAS NO.	EINECS	POIDS %	SYMBOLE	PHRASES R
Butane/propane	-	40-50	F+	R12
n-Pentane/n-Heptane	-	40-50	F Xn	R11 R38 R65
Tensio-actif (Oléyl imidazoline) 27136-73-8	2482480	<0.5	C N	R22 R34 R50 R53

(R12) Extrêmement Inflammable.
(R11) Facilement inflammable.
(R38) Irritant pour la peau.
(R65) Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas
d'ingestion.
(R22) Nocif en cas d'ingestion.
(R34) Provoque des brûlures.
(R50) Très toxique pour les organismes aquatiques.
(R53) Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour
l'environnement aquatique.

----- **3 - IDENTIFICATION DES DANGERS** -----

■ **DANGERS POUR LA SANTE..** Irritant pour la peau.
EFFETS PATHOLOGIQUES:
EN CAS D'INHALATION.. Les nuages, brouillards ou vapeurs de pulvérisation peuvent
provoquer des irritations respiratoires. Une inhalation
excessive peut provoquer une somnolence, des vertiges, des
étourdissements ou maux de tête. Peut être nocif ou fatal en cas
d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle
d'une concentration élevée.
■ **SUR LA PEAU.....** Provoque une irritation.
YEUX..... Un contact direct avec le produit pulvérisé peut provoquer une
irritation.

K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)

Date: 29Jan2002

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

EN CAS D'INGESTION... Peut provoquer des douleurs abdominales.
 RISQUES..... Extrêmement inflammable.
 PHYSICO-CHIMIQUES
 DANGERS POUR..... Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des
 L'ENVIRONNEMENT effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique .

4 - DESCRIPTIONS DES PREMIERS SECOURS À PORTER EN CAS D'URGENCE

EN CAS D'INHALATION... Déplacer le sujet à l'air frais. Si des difficultés respiratoires surviennent, consulter un médecin.
 SUR LA PEAU..... Laver la zone atteinte avec beaucoup de savon et d'eau.
 SUR LES YEUX..... Si la substance est entrée en contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste.
 EN CAS D'INGESTION.... Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau (ne pas avaler). Faire appel à un médecin immédiatement.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION... En cas d'incendie utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou un agent sec.
 PROCEDURES SPECIALES... Si possible, combattre le feu à partir de positions protégées. En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
 DANGERS PARTICULIERS... Des oxydes de carbone peuvent se former.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

DEVERSEMENT..... Si l'aérosol est endommagé: Couper toutes les sources d'ignition. Absorber tout déversement accidentel avec un matériel inerte approprié. Ne pas absorber la matière déversée accidentellement avec de la sciure ou un autre matériau combustible. Balayer ou ramasser la matière déversée accidentellement et la déplacer dans un endroit sûr.
 PRECAUTIONS..... Aérer la zone. Porter des vêtements de protection comme pour la
 PERSONNELLES section 8. Laver abondamment après s'être occupé du déversement accidentel.
 PROTECTION DE..... Utiliser un confinement approprié pour éviter toute
 L'ENVIRONNEMENT contamination du milieu ambiant. Ne pas laisser le matériau entrer dans les égouts, les cours d'eau, ou couler sur un sol poreux.

7 - PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

MANIPULATION..... Assurer une ventilation adéquate Ne pas respirer directement le brouillards de pulvérisation. Conserver à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50° C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Laver soigneusement après usage.
 STOCKAGE..... Conserver à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Récipient sous pression : protéger de la lumière du jour et ne pas exposer à des températures excédant 50 deg C. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 CONDITIONS A EVITER.... Conserver à l'écart de la chaleur.
 MATIERES A EVITER..... Non connu.

K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)

Date: 29Jan2002

----- **8 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS** -----

CONTROLES D'EXPOSITION. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 LIMITE D'EXPOSITION.... Aucune limites d'exposition ont été assignées pour cette substance.

PROTECTION PERSONNELLE:

RESPIRATOIRE..... En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
 MAINS/PEAU..... Porter des gants appropriés.
 SUR LES YEUX..... Lunettes de protection.
 GENERALITES..... Les vêtements contaminés doivent être lavés avant d'être réutilisés.

----- **9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES** -----

COULEUR..... Non disponible.
 ETAT PHYSIQUE..... Aérosol
 ODEUR..... Odeur caractéristique.
 pH..... Ne s'applique pas.
 POINT ÉCLAIR..... Ne s'applique pas.
 INFLAMMABILITE..... Ne s'applique pas.
 LIMITES EXPLOSIVES %VOL Non déterminé.
 VISCOSITÉ..... > 300 cP

----- **10 - STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ** -----

STABILITE..... Le produit est stable et non-réactif dans des conditions normales d'usage ménager.
 CONDITIONS A EVITER.... Conserver à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'ignition.
 MATIERES A EVITER..... Non connu.
 PRODUITS DE..... Aucun identifié.
 DECOMPOSITION
 DANGEREUX

----- **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES** -----

DL50 estimée (voie..... >2 g/kg (phase liquide intermédiaire)
 orale)
 EN CAS D'INHALATION.... Les nuages, brouillards ou vapeurs de pulvérisation peuvent provoquer des irritations respiratoires. Une inhalation excessive peut provoquer une somnolence, des vertiges, des étourdissements ou maux de tête. Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle d'une concentration élevée.
 SUR LA PEAU..... Irritant pour la peau.
 SUR LES YEUX..... Un contact direct avec le produit peut être à l'origine d'une irritation.
 EN CAS D'INGESTION..... Peut provoquer des douleurs abdominales.

----- **12 - INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES** -----

CLASSIFICATION DEL LA.. Cette préparation est classée Dangereuse pour l'Environnement
 PRÉPARATION EN CE QUI selon la Directive 1999/445/CE modifiée. Toxique pour les
 CONCERNE SON EFFET organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long
 SUR L'ENVIRONNEMENT terme pour l'environnement aquatique.

K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)

Date: 29Jan2002

----- 12 - INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES (suite) -----

RÉSUMÉ..... Sur la base des informations disponibles, cette préparation est supposée n'avoir aucun effet contraire sur l'environnement lorsqu'elle est utilisée conformément aux instructions d'usage.

----- 13 - INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS -----

EVACUATION DU MATERIAU. L'elimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales. Ne pas laisser le matériau entrer dans les égouts, les cours d'eau, ou couler sur un sol poreux.

ELIMINATION DU..... Eliminer les boîtiers aérosols vides dans le flux normal des CONTAINER ordures ménagères.

----- 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT -----

ROUTE/CHEMIN DE FER (ADR/RID) :

DÉSIGNATION DE LA MARCHANDISE (ADR/RID) :

UN #..... 1950
 CLASSE..... 2
 ARTICLE..... 5°F
 INDENTIFICATION ET. Aerosol.
 DÉNOMINATION DE
 LA MATIÈRE

DÉROGATION..... Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez vérifier les documents de transport.

MER (IMDG) :

DÉSIGNATION DE LA MARCHANDISE (IMDG) :

UN #..... UN1950
 CLASSE..... 2
 INDENTIFICATION ET. AEROSOL.
 DÉNOMINATION DE
 LA MATIÈRE

EmS..... 2-13
 POLLUANT MARIN..... Non.
 DÉROGATION..... Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez vérifier les documents de transport.

AIR (ICAO/IATA) :

CLASSE ICAO..... Non déterminé.

----- 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES -----

CLASSIFICATION SELON... Extrêmement inflammable. Irritant. Dangereux pour l'environnement.
 DIRECTIVES EN VIGUEUR
 PHRASES DE RISQUES..... (R12) Extrêmement Inflammable. (R38) Irritant pour la peau. (R51/53) Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

K2r DETACHANT A SEC (AEROSOL)

Date: 29Jan2002

----- 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (suite) -----

PRUDENCE..... (S2) Conserver hors de la portée des enfants. (S16) Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. (S23) Ne pas respirer les brouillards de pulvérisation. (S29) Ne pas jeter les résidus à l'égout. (S51) Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

ETIQUETAGE ADDITIONNEL. Ne pas utiliser sur des vêtements lorsque ceux-ci sont portés. Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50° C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.

STATUT EINECS/TSCA..... Tous les composants sont inclus dans ces inventaires.

----- 16 - AUTRES INFORMATIONS -----

ETIQUETAGE DE..... Non relevant.
DETERGENTS/
NETTOYANTS
(89/542/EEC)

Les informations contenues sont données de bonne foi. Information donnée sans garantie exprimée ou supposée. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur afin d'être en conformité avec les textes législatifs, réglementaires et administratifs en vigueur. Les informations contenues dans cette fiche sont confidentielles et vous sont communiquées uniquement pour l'usage interne de votre société.

DATE D'IMPRESSION: 29Jan2003